

ALERTE CONSOMMATION D'EAU

Les réserves d'eau potable de **BOUIX** ont atteint un seuil critique.

 **INTERDICTIONS STRICTES** : Il est formellement interdit d'arroser les jardins/pelouses, de laver les véhicules, de remplir les piscines et de laver les terrasses/façades.

 **OBJECTIF** : Réduire immédiatement votre consommation quotidienne aux seuls usages essentiels (hygiène, alimentation). Chaque geste compte pour éviter une coupure générale.

 Consultez l'arrêté complet et la liste des restrictions L'[Arrêté préfectoral n°1583 du 29 septembre 2026](#) place la quasi-totalité du département de la Côte-d'Or en niveau de crise sécheresse à compter du mercredi 30 septembre jusqu'au 15 novembre 2026
